

**CONCOURS PLPA ET 4^{EME} CAT
SESSION 2006
BIOLOGIE ECOLOGIE EXTERNE
PROCES VERBAL PEDAGOGIQUE
EPREUVE : ADMISSION**

NOMBRE DE POSTES AU CONCOURS PLPA : 06

NOMBRE DE POSTES AU CONCOURS 4^{ème} catégorie : 04

EPREUVE ORALE N° 1 – TRAVAUX PRATIQUES (TP)

L'épreuve de TP comporte réglementairement 2 parties : un sujet principal sur 15 points et l'identification raisonnée d'échantillons sur 5 points. Les candidats disposent d'une fiche-sujet sur laquelle sont portées les indications relatives aux études à réaliser.

- En ce qui concerne le sujet principal, le candidat dispose de divers échantillons sur lesquels il doit réaliser les observations, manipulations, préparations ou expériences qu'il juge utile. La demande peut être précise (exemple : « Dissection de la souris : présentation de l'appareil génital ») ou des manipulations peuvent être laissées à l'initiative du candidat, qui doit alors réfléchir à leur mise en œuvre (exemple : « Etude de la gousse »). Sur ce plan le jury a été amené à faire les observations suivantes :
 - L'utilisation du matériel (dissection, microscope et loupe binoculaire) apparaît généralement bien maîtrisée.
 - Les dissections sont le plus souvent soignées, mais pas toujours bien ciblées par rapport à la demande formulée qui délimite une partie des organes à mettre en évidence. Elles sont parfois incomplètes, voire insuffisamment maîtrisées, et très souvent mal présentées. Les candidats réalisent les manipulations demandées, mais ne proposent que rarement des montages de leur propre initiative. Par ailleurs, les candidats ne doivent pas consacrer l'essentiel de leur temps à cette partie.
 - L'étude des autres échantillons proposés fait rarement l'objet d'une exploitation suffisante et rigoureuse. S'agissant d'une épreuve pratique, on attend des candidats qu'ils réalisent toutes manipulations utiles dans le temps imparti.
 - Les candidats ne profitent pas toujours de l'occasion qui leur est donnée d'appeler les membres du jury pour présenter et commenter leur travail oralement lors de la séance. La présentation des productions en fin d'épreuve a rarement été réalisée, seul le compte-rendu écrit restant à disposition du jury.
 - Les restitutions écrites sont souvent décevantes. On attend des dessins plus soignés et précis, de meilleure qualité graphique et dont les conventions soient respectées. Les représentations sont jugées souvent approximatives, ne traduisant pas l'observation avec fidélité. De beaux dessins d'observation ont néanmoins été présentés par quelques candidats. On a relevé aussi l'absence d'échelle et une terminologie peu rigoureuse pour les légendes. Les commentaires doivent être raisonnés et pertinents, sans faire double emploi avec les dessins et schémas proposés. La description de la dissection est inutile car le jury est amené à évaluer directement au cours de la séance les savoir-faire correspondants. Par ailleurs, les commentaires sur l'étude des différents échantillons sont souvent absents.
 - Le projet de séance de TP avec les élèves est généralement peu satisfaisant, souvent mal compris et traité de façon superficielle. Il s'agit de proposer, sur un thème de biologie ou d'écologie, une séance de TP en exploitant les échantillons fournis et les manipulations réalisées. On note que les échantillons sont peu utilisés, les commentaires scientifiques absents ou succincts dans la majorité des cas. Le projet de séance est insuffisant, voire absent, et l'intérêt pédagogique peu mis en avant.

- ❑ L'identification raisonnée d'échantillons a été inégale. Si elle a parfois reposé sur une analyse méthodologique bien menée, dans d'autres cas, on regrette une hiérarchisation des critères absente ou confuse dans la détermination. L'exploitation de ces échantillons est aussi souvent insuffisante, certains candidats se contentant d'exposer des connaissances théoriques sans s'appuyer sur l'observation et la manipulation. La réalisation de schémas relatifs aux observations a été appréciée. Les outils d'investigation (loupes...) sont souvent peu ou mal utilisés pour cette partie de l'épreuve.
- ❑ La gestion de l'espace a été jugée plutôt satisfaisante. Le jury a constaté le souci des candidats à effectuer le rangement et le nettoyage à l'issue du travail et à laisser une paillasse propre et organisée pour l'évaluation par les correcteurs.
- ❑ Les candidats n'ont pas pris suffisamment en compte le barème pour les différentes parties dans la gestion du temps et du travail.
- ❑ Le niveau de connaissance scientifique des candidats a été jugé variable, voire insuffisant en écologie. Un manque général de précision dans les connaissances a été relevé. Les candidats ont également trop tendance à présenter des connaissances théoriques au lieu de s'appuyer sur les échantillons et de faire appel à une démarche scientifique.

EPREUVE ORALE N° 2 - EPREUVE SUR DOSSIER

L'épreuve sur dossier repose sur l'exploitation d'un petit nombre de documents scientifiques : Extraits de revues (La Recherche, Pour la Science, Sciences et Vie, Sciences et Avenir...), de publications (INRA...) ou d'ouvrages divers présentant des articles, schémas ou graphiques variés.

Les candidats disposent d'une fiche-sujet précisant la demande, en terme d'abord d'exposé scientifique à partir des documents, puis de leur exploitation pédagogique. Le thème et l'objectif sont ciblés pour un niveau de formation donné, correspondant aux classes pouvant être confiées à des professeurs PLPA. Un extrait de programme ou de référentiel de biologie-écologie de la classe est fourni.

❑ l'exposé scientifique :

Il doit porter exclusivement sur le contenu de l'ensemble des documents proposés.

On attend que les candidats soient capables de tirer les informations essentielles contenues dans les articles, d'en effectuer une synthèse, en particulier lorsque plusieurs documents sont associés.

Les exposés, ne doivent pas se limiter à un simple résumé des informations contenues dans les documents, celles-ci doivent être hiérarchisées. Or, la présentation des informations scientifiques manque trop souvent de synthèse et rares sont les candidats qui proposent un plan original dans lequel la problématique apparaît. De plus, trop souvent, les candidats recopient et/ou présentent les schémas tels qu'ils figurent dans les documents, sans adaptation au thème proposé.

On regrette également l'absence de plan dans l'exposé scientifique et l'utilisation incomplète des documents.

La plupart des candidats s'expriment dans un français correct et ont une assez bonne maîtrise des techniques et outils d'exposé mis à leur disposition.

L'utilisation du tableau s'avère variable, certains candidats l'utilisent à bon escient pour présenter leur plan, beaucoup d'autres semblent ignorer cet auxiliaire pédagogique. De manière générale, les illustrations sont rares. Il est par ailleurs indispensable de veiller à la bonne qualité des schémas et à l'orthographe.

L'utilisation du rétroprojecteur est également variable. De nombreux candidats réalisent des transparents pertinents et de qualité, adaptés aux objectifs visés. Néanmoins, on ne peut que conseiller d'améliorer encore la qualité des transparents présentés.

❑ l'exploitation pédagogique :

On peut recommander aux candidats de prendre connaissance des programmes de référence, et d'en faire une lecture pertinente pour bien contextualiser leur exposé le jour du concours.

On attend que les candidats utilisent effectivement des parties du (des) document(s) exploité(s) et en fassent un choix justifié, en relation avec l'objectif de formation indiqué. Les candidats peuvent, bien sûr, en proposer des adaptations. Or, les documents proposés dans le dossier ne sont pas toujours exploités et lorsqu'ils le sont, le candidat ne parvient pas toujours à les adapter au niveau de la classe mentionné. Une ouverture à d'autres supports est également souvent souhaitable, à condition qu'elle n'exclue pas l'utilisation des documents fournis.

S'il est pertinent de faire ressortir des notions ou concepts fondamentaux, on doit s'assurer qu'ils sont parfaitement cohérents avec le thème et l'objectif de formation.

Il est nécessaire de présenter les activités proposées aux élèves. Il faut que celles-ci s'avèrent relativement réalistes et précises en fonction des conditions habituelles d'enseignement et du niveau des élèves concernés. On constate trop souvent qu'il n'y a aucun lien entre les diverses activités proposées aux élèves et que leur sens n'apparaît pas toujours clairement. Rares sont les candidats capables de présenter les objectifs de la (des) séance(s) et de mettre en relation les sorties sur le terrain, les activités pratiques au laboratoire et les cours en salle.

Néanmoins, le jury n'attend pas que les candidats démontrent des capacités pédagogiques abouties, mais apprécie la logique et la cohérence de la démarche présentée.

Par ailleurs, il regrette que le temps imparti à l'exposé, défini réglementairement, ne soit pas toujours complètement utilisé et que bien souvent, le temps consacré à l'exposé scientifique soit nettement supérieur à celui consacré à l'exploitation pédagogique.

□ **l'entretien :**

Le jury tient à rappeler que s'il peut admettre que les candidats n'aient pas une maîtrise complète de connaissances pointues dans tous les domaines de la biologie-écologie, il ne peut accepter des erreurs grossières ou une absence de maîtrise de concepts fondamentaux. Il note, pour certains candidats, des connaissances scientifiques mal stabilisées, des confusions et lacunes importantes, un vocabulaire imprécis en particulier en écologie. Globalement, sur le fond, on note de grosses différences entre les candidats.

Le jury a parfois relevé des connaissances insuffisantes sur les sujets d'actualité. Or, l'enseignement de la biologie et de l'écologie auprès des élèves doit permettre de répondre aux questions qu'ils se posent sur les sujets d'actualité scientifique et leur fournir des éléments de réflexion tout en développant leur esprit critique. L'ouverture d'esprit des enseignants de biologie-écologie est indispensable. Elle passe par une actualisation et un approfondissement des connaissances et par la lecture de la presse générale et scientifique entre autres.

Au plan formel, on constate que la plupart des candidats comprennent les questions et prennent le temps de la réflexion pour fournir des réponses claires et structurées. Certains ont néanmoins des difficultés à cerner le sens des questions et à faire la part de l'essentiel et de l'accessoire. Rares sont les candidats qui utilisent le tableau et qui réalisent spontanément des schémas au cours de l'exposé pour clarifier leur propos. Quelques candidats montrent un bon esprit de synthèse.

Plusieurs candidats ont manifesté des connaissances dans le domaine de la didactique de la biologie-écologie.

Le jury a apprécié de manière positive les candidats faisant preuve de dynamisme, de conviction, de bon sens et de logique. De nombreux candidats montrent une aisance dans l'élocution et le vocabulaire utilisé et savent susciter l'intérêt des auditeurs. Le jury souligne l'aspect déterminant de cette épreuve pour apprécier les capacités des candidats à la fonction d'enseignant.

POUR CONCLURE

Le jury constate qu'une partie des candidats sont des jeunes étudiants bien préparés au concours et manifestement entraînés aux épreuves, ce qui leur offre un avantage certain.

Néanmoins, ils doivent considérer qu'au-delà des connaissances scientifiques acquises, ce sont leurs capacités à les transmettre à des élèves qui doivent être décelées à travers ces épreuves. Ils doivent aussi démontrer leur capacité d'appropriation des pratiques pédagogiques.

Le jury recommande aux candidats de lire avec précision les descriptifs d'épreuves et les critères d'appréciation, de bien se conformer aux consignes, y compris en matière de gestion du temps et de se préparer aux exigences des épreuves.